



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD**  
**SÉANCE DU 25 MARS 2021 À 18 HEURES 30**  
**SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

Nombre de conseillers :  
en exercice : 58  
présents : 49  
absents représentés : 8  
absent : 1

**COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE**  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**SÉANCE DU 25 MARS 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq du mois de mars à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 17 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

**Présents :**

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Véronique BREVET, Pascal CANTAU, Géraldine CAYLA, Frédérique CHARPENEL, Chantal COMBEAU, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUËDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Séverine DUCAMP, Florence DUPOND, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Laetitia GIBARU, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Eric LAHILLADE, Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Elisabeth MARTINE, Nathalie MEIRELES-ALLADIO, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Olivier PEANNE, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Patrick TAILLADE, Serge VIAROUGE, Christophe VIGNAUD, Mickaël WALLYN.

**Absents représentés :**

Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, M. Lionel CAMBLANNE a donné pouvoir à M. Henri ARBEILLE, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, M. Régis DUBUS a donné pouvoir à M. Pierre LAFFITTE, M. Olivier GOYENECHÉ a donné pouvoir à Mme Véronique BREVET, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, Mme Carine QUINOT a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS, M. Yves TREZIÈRES a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE.

**Absent :** Monsieur Serge MACKOWIAK.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gilles DOR.

N° d'ordre	ORDRE DU JOUR	Votes
1	<p><b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>  <i>Rapporteur : Monsieur le Président</i></p> <p>A - Approbation du procès-verbal de séance du conseil communautaire du 28 janvier 2021</p> <p>B - Adoption du projet de pacte de gouvernance pour la durée du mandat 2020-2026 et du règlement intérieur de la Communauté de communes</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i></p> <p>C - Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes</p> <p><i>Rapporteur : Madame Aline MARCHAND</i></p> <p>D - Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable</p> <p><i>Rapporteur : Monsieur Jean-François MONET</i></p> <p>E - Approbation de l'avenant n° 3 à la convention de création du service commun Instruction ADS</p> <p><i>Rapporteur : Madame Aline MARCHAND</i></p> <p>F - Création d'un service économe de flux à destination des communes membres et approbation de la convention de mise en œuvre du service</p>	<p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p> <p>UNANIMITÉ</p>
2	<p><b>FINANCES COMMUNAUTAIRES</b>  <i>Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE</i></p> <p>A - Attributions de subventions diverses aux associations pour 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- COS de MACS : 22 900 €</li> <li>- Comice Agricole du Pays Tyrossais : 2 600 €</li> <li>- ADPC 40 - Protection civile de Soustons : 2 000 €</li> </ul> <p>B - Attributions de compensation - Imputation des coûts des services communs Instruction ADS et économe de flux</p> <p>C - Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2020 au budget primitif 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1- Budget principal  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 850 000 €  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 8 163 419,97 €</li> <li>2- Budget Déchets Environnement  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 438 463,79 €  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 0,00 €</li> <li>3- Budget Pôle culinaire  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 255 432,07 €  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 0,00 €</li> <li>4- Budget Aygueblue  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 57 270,61 €  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 615 062,02 €</li> <li>5- Budget Transport  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 323 219,69 €  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 0,00 €</li> <li>6- Budget Port et Lac  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section de fonctionnement : 442 171,25 €  Résultat reporté au budget primitif 2021 en section d'investissement : 175 790,43 €</li> </ul> <p>D - Création de budgets annexes relatifs à des zones d'activité économique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1- Zone d'activité économique Le Tuquet à Angresse</li> <li>2- Zone d'activité économique Pey de l'ancre II à Messanges</li> </ul> <p>E - Autorisations de programme et crédits de paiement  Autorisations de programme en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1- <i>Budget principal - Opération « Voirie »</i>  Montant initial de l'autorisation de programme : 25 000 000 €  Crédits de paiement réalisés : 24 158 212,70 €  Crédits de paiement 2021 (dont restes à réaliser) : 841 787,31 €</li> </ul>	<p>UNANIMITÉ</p>

<p>2- <i>Budget principal - Opération « liaisons douces »</i>  Montant initial de l'autorisation de programme : 8 250 000 €  Crédits de paiement réalisés : 7 609 457,92 €  Crédits de paiement 2021 (dont reste à réaliser) : 640 542,08 €</p>	UNANIMITÉ
<p>3- <i>Budget principal - Opération « môle Biasini »</i>  Montant initial de l'autorisation de programme : 4 210 000 €  Crédits de paiement réalisés : 3 942 967,08 €  Crédits de paiement 2021 (dont reste à réaliser) : 267 032,92 €</p>	UNANIMITÉ
<p>4- <i>Budget principal - Opération « travaux pour extension du siège de MACS »</i>  Montant initial de l'autorisation de programme : 8 600 000 €  Crédits de paiement réalisés : 7 610 724,20 €  Crédits de paiement 2021 (dont reste à réaliser) : 989 275,80 €</p>	UNANIMITÉ
<p>5- <i>Budget principal - Opération « pôle rugby »</i>  Montant initial de l'autorisation de programme : 2 500 000 €  Montant adapté de l'autorisation de programme : 2 863 000 €  Crédits de paiement réalisés : 638 754,86 €  Crédits de paiement 2021 (dont reste à réaliser) : 2 024 381,34 €  Crédits de paiement 2022 : 199 863,80</p>	UNANIMITÉ
<p>6- <i>Budget principal - Opération « pôle glisse »</i>  Montant initial de l'autorisation de programme : 2 900 000 €  Crédits de paiement réalisés : 2 446 089,74 €  Crédits de paiement 2021 (dont reste à réaliser) : 453 910,26 €</p>	UNANIMITÉ
<p>7- <i>Budget principal - Opération « pôle glisse »</i>  Montant initial de l'autorisation de programme : 2 900 000 €  Crédits de paiement réalisés : 2 446 089,74 €  Crédits de paiement 2021 (dont reste à réaliser) : 453 910,26 €</p>	UNANIMITÉ
<b>Création d'autorisations de programme</b>	
<p>1- <i>Budget principal - Opération « voirie »</i>  Montant de l'autorisation de programme : 25 000 000 €  Crédits de paiement 2021 : 4 092 000 €  Crédits de paiement 2022 : 3 758 000 €  Crédits de paiement 2023 : 3 650 000 €  Crédits de paiement 2024 : 4 500 000 €  Crédits de paiement 2025 : 6 000 000 €  Crédits de paiement 2026 : 3 000 000 €</p>	UNANIMITÉ
<p>2- <i>Budget principal - Opération « mobilité »</i>  Montant de l'autorisation de programme : 10 000 000 €  Crédits de paiement 2021 : 2 032 900 €  Crédits de paiement 2022 : 1 337 100 €  Crédits de paiement 2023 : 1 700 000 €  Crédits de paiement 2024 : 2 000 000 €  Crédits de paiement 2025 : 2 200 000 €  Crédits de paiement 2026 : 730 000 €</p>	UNANIMITÉ
<p>3- <i>Budget principal - Opération « pôle arts plastiques »</i>  Montant de l'autorisation de programme : 5 000 000 €  Crédits de paiement 2021 : 170 000 €  Crédits de paiement 2022 : 3 500 000 €  Crédits de paiement 2023 : 1 330 000 €</p>	UNANIMITÉ
<p>4- <i>Budget principal - Opération « Port »</i>  Montant de l'autorisation de programme : 5 000 000 €  Crédits de paiement 2021 : 1 253 000 €  Crédits de paiement 2022 : 350 000 €  Crédits de paiement 2023 : 350 000 €</p>	UNANIMITÉ

Crédits de paiement 2024 : 2 000 000 €  
Crédits de paiement 2025 : 697 000 €  
Crédits de paiement 2026 : 350 000 €

5- *Budget annexe pôle culinaire - Opération « construction nouveau pôle culinaire »*

Montant de l'autorisation de programme : 9 200 000 €

Crédits de paiement 2021 : 230 000 €

Crédits de paiement 2022 : 1 040 000 €

Crédits de paiement 2023 : 1 800 000 €

Crédits de paiement 2024 : 3 430 000 €

Crédits de paiement 2025 : 2 700 000 €

UNANIMITÉ

*Rapporteur : Monsieur le Président et Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE*

F - Adoption des budgets primitifs 2021 - Budget principal et budgets annexes

Approbation des modalités de vote suivantes : procéder à l'issue de la présentation par chapitres et opérations, à un vote portant sur les dépenses et les recettes inscrites en section de fonctionnement, puis en section d'investissement pour le budget principal, et portant sur les dépenses et les recettes inscrites en section de fonctionnement et en section d'investissement pour les budgets annexes.

UNANIMITÉ

UNANIMITÉ

**1. Budget principal**

• Section de fonctionnement

Par chapitre en dépenses

Total des dépenses de fonctionnement : 40 056 670 €

Par chapitre en recettes

Total des recettes de fonctionnement : 40 056 670 €

• Section d'investissement

Par chapitre en dépenses

Total des dépenses d'investissement : 29 591 675,59 €

Par chapitre en recettes

Total des recettes d'investissement : 29 591 675,59 €

UNANIMITÉ

**2. Budget annexe Ayguelue**

• Section de fonctionnement

Par chapitre en dépenses

Total des dépenses de fonctionnement : 1 577 500 €

Par chapitre en recettes

Total des recettes de fonctionnement : 1 577 500 €

• Section d'investissement

Par chapitre en dépenses

Total des dépenses d'investissement : 1 265 562,02 €

Par chapitre en recettes

Total des recettes d'investissement : 1 265 562,02 €

55 POUR  
2 ABST

**3. Budget annexe Déchets Environnement**

• Section de fonctionnement

Par chapitre en dépenses

Total des dépenses de fonctionnement : 13 964 000 €

Par chapitre en recettes

Total des recettes de fonctionnement : 13 964 000 €

• Section d'investissement

Par chapitre en dépenses

Total des dépenses d'investissement : 1 537 011,07 €

Par chapitre en recettes

Total des recettes d'investissement : 1 537 011,07 €

UNANIMITÉ

**4. Budget annexe Pôle culinaire**

• Section de fonctionnement

Par chapitre en dépenses

Total des dépenses de fonctionnement : 5 591 532,07 €

Par chapitre en recettes

Total des recettes de fonctionnement : 5 591 532,07 €

• Section d'investissement

Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 1 291 178,75 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 1 291 178,75 €

**5. Budget annexe Transport**

- Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 2 490 319,69 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 2 490 319,69 €
- Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 690 805,11 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 690 805,11 €

UNANIMITÉ

**6. Budget annexe Port de Capbreton**

- Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 2 503 586,25 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 2 503 586,25 €
- Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 1 109 766,68 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 1 109 766,68 €

UNANIMITÉ

**7. Budget annexe ZAE Josse**

- Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 137 711,62 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 137 711,62 €
- Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 146 845,40 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 146 845,40 €

UNANIMITÉ

**8. Budget annexe ZAE Magescq**

- Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 4 030 079,62 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 4 030 079,62 €
- Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 3 975 570,64 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 3 975 570,64 €

UNANIMITÉ

**9. Budget annexe ZAE Laubian 2 à Seignosse**

- Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 57 901,33 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 57 901,33 €
- Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses

UNANIMITÉ

Total des dépenses d'investissement : 0,00 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 0,00 €

**10. Budget annexe ZAE Saint-Vincent de Tyrosse**

- Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 363 427,53 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 363 427,53 €
- Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 447 455,06 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 447 455,06 €

UNANIMITÉ

**11. Budget annexe ZAE Capbreton**

- Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 605 600,25 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 605 600,25 €
- Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 1 901 447,74 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 1 901 447,74 €

UNANIMITÉ

**12. Budget annexe ZAE Ecozone à Soustons**

- Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 1 356 283,54 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 1 356 283,54 €
- Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 1 252 965,08 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 1 252 965,08 €

UNANIMITÉ

**13. Budget annexe ZAE Laubian 3 à Seignosse**

- Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 1 381 027,21 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 1 381 027,21 €
- Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 1 769 970,72 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 1 769 970,72 €

UNANIMITÉ

**14. Budget annexe ZAE Saubrigues**

- Section de fonctionnement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses de fonctionnement : 1 128 870,45 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes de fonctionnement : 1 128 870,45 €
- Section d'investissement  
Par chapitre en dépenses  
Total des dépenses d'investissement : 1 205 432,90 €  
Par chapitre en recettes  
Total des recettes d'investissement : 1 205 432,90 €

UNANIMITÉ

<p><b>15. Budget annexe ZAE Bénésse-Maremne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Section de fonctionnement Par chapitre en dépenses Total des dépenses de fonctionnement : 1 684 681,05 € Par chapitre en recettes Total des recettes de fonctionnement : 1 684 681,05 €</li> <li>• Section d'investissement Par chapitre en dépenses Total des dépenses d'investissement : 2 359 187,52 € Par chapitre en recettes Total des recettes d'investissement : 2 359 187,52 €</li> </ul>	UNANIMITÉ
<p><b>16. Budget annexe ZAE Marlé à Tosse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Section de fonctionnement Par chapitre en dépenses Total des dépenses de fonctionnement : 2 490 897,93 € Par chapitre en recettes Total des recettes de fonctionnement : 2 490 897,93 €</li> <li>• Section d'investissement Par chapitre en dépenses Total des dépenses d'investissement : 1 502 295,86 € Par chapitre en recettes Total des recettes d'investissement : 1 502 295,86 €</li> </ul>	UNANIMITÉ
<p><b>17. Budget annexe ZAE communales transférées</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Section de fonctionnement Par chapitre en dépenses Total des dépenses de fonctionnement : 264 513,09 € Par chapitre en recettes Total des recettes de fonctionnement : 264 513,09 €</li> <li>• Section d'investissement Par chapitre en dépenses Total des dépenses d'investissement : 0,00 € Par chapitre en recettes Total des recettes d'investissement : 0,00 €</li> </ul>	UNANIMITÉ
<p><b>18. Budget annexe ZAE Saubusse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Section de fonctionnement Par chapitre en dépenses Total des dépenses de fonctionnement : 234 492,55 € Par chapitre en recettes Total des recettes de fonctionnement : 234 492,55 €</li> <li>• Section d'investissement Par chapitre en dépenses Total des dépenses d'investissement : 458 985,10 € Par chapitre en recettes Total des recettes d'investissement : 458 985,10 €</li> </ul>	UNANIMITÉ
<p><b>19. Budget annexe ZAE de Boulins à Josse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Section de fonctionnement Par chapitre en dépenses Total des dépenses de fonctionnement : 364 087 € Par chapitre en recettes Total des recettes de fonctionnement : 364 087 €</li> <li>• Section d'investissement Par chapitre en dépenses Total des dépenses d'investissement : 320 874 € Par chapitre en recettes Total des recettes d'investissement : 320 874 €</li> </ul>	UNANIMITÉ
<p><b>20. Budget annexe ZAE du Tuquet à Angresse</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Section de fonctionnement</li> </ul>	UNANIMITÉ

Par chapitre en dépenses  
 Total des dépenses de fonctionnement : 695 200 €  
 Par chapitre en recettes  
 Total des recettes de fonctionnement : 695 200 €

- Section d'investissement  
 Par chapitre en dépenses  
 Total des dépenses d'investissement : 379 000 €  
 Par chapitre en recettes  
 Total des recettes d'investissement : 379 000 €

**21. Budget annexe ZAE Pey de l'ancre II à Messanges**

- Section de fonctionnement  
 Par chapitre en dépenses  
 Total des dépenses de fonctionnement : 960 000 €  
 Par chapitre en recettes  
 Total des recettes de fonctionnement : 960 000 €
- Section d'investissement  
 Par chapitre en dépenses  
 Total des dépenses d'investissement : 960 000 €  
 Par chapitre en recettes  
 Total des recettes d'investissement : 960 000 €

UNANIMITÉ

**3 INFRASTRUCTURES**

*Rapporteur : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST*

Plan pluriannuel d'investissement (PPI) voirie 2021-2026 - Approbation de la priorisation des 47 opérations « priorité 1 » de voirie pour un montant total de 11,96 millions d'€ TTC

UNANIMITÉ

**4 MOBILITÉ - TRANSPORTS**

*Rapporteur : Madame Frédérique CHARPENEL*

A - Société publique locale Trans-Landes - Entrée dans l'actionnariat du Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour - Approbation du nouveau pacte d'actionnaires

UNANIMITÉ

B - Compétence en matière de création, aménagement et entretien de voirie - Modification de l'intérêt communautaire

UNANIMITÉ

C - Approbation du schéma cyclable de la Communauté de communes, de son règlement financier et de la programmation 2021-2026 concernant 14 opérations « priorité 1 »

UNANIMITÉ

**5 URBANISME**

*Rapporteur : Monsieur Jean-François MONET*

A - Débat annuel 2020 sur la politique locale en matière d'urbanisme

B - Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) classée en site patrimonial remarquable (SPR) de la commune de Soorts-Hossegor - Modification de la constitution de la commission locale comme suit :

UNANIMITÉ

- le président de la commission, maire de la commune de Soorts-Hossegor et représentant de la Communauté de communes,
- le préfet ou son représentant,
- le directeur régional des affaires culturelles ou son représentant,
- l'architecte des Bâtiments de France ou son représentant,
- 3 représentants titulaires de la commune de Soorts-Hossegor : Madame Maëlle Dubosc-Paysan, Madame Cathy Montaud et Monsieur Michel Villeger, et 3 suppléants : Madame Caroline Cabanac Escande, Messieurs Alain Claverie et André Jakubiec,
- 3 représentants titulaires d'associations : Monsieur Jean-Claude Loste (association Société des Propriétaires de Soorts-Hossegor, responsable de la commission Urbanisme), Madame Hilcer Castro (association CAUE) et Madame Christine Barroso (association Ekolondoï), et 3 suppléants : Monsieur François Mascle (association Société des Propriétaires de Soorts-Hossegor), Madame Lauriane Tarascou (association CAUE) et Soizic Poure (association Ekolondoï),
- 3 personnes qualifiées titulaires au titre de la protection du patrimoine et des paysages : Monsieur Claude Laroche (service de l'inventaire), Mesdames Christine Lapassade (architecte) et Maité

Fourcade (paysagiste), et 3 suppléants : Madame Caroline Mazel (architecte enseignante à l'École d'Architecture de Bordeaux), Monsieur Philippe Cazaux (architecte), en cours de nomination.

C - Projet de territoire - Approbation de la convention de partenariat avec l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) pour l'accomplissement des objectifs du programme partenarial contre une contribution de MACS de 52 430 €

UNANIMITÉ

D - Plan local d'urbanisme intercommunal - Actualisation des modalités de collaboration - Charte de gouvernance

UNANIMITÉ

## 6 ENVIRONNEMENT - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - GEMAPI

*Rapporteur : Madame Aline MARCHAND*

A - Approbation de la convention Néo Terra de la Région Nouvelle-Aquitaine pour les transitions écologique, économique, agricole et énergétique

UNANIMITÉ

B - Appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA ACTEE 2 pour la rénovation énergétique du patrimoine public :

1- Approbation du groupement de candidature

UNANIMITÉ

2- Approbation de la convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du programme ACTEE et pour le versement d'un financement de 976 700 € HT, dont 179 000 € HT pour MACS sur 2 ans

UNANIMITÉ

C - Gestion des milieux aquatiques - Avenant n° 1 à la convention de participation financière à la création d'un bassin dessableur et son accès sur la commune d'Angresse entre la Communauté de communes, le syndicat mixte de rivières Côte Sud et Autoroutes du Sud de la France (ASF)

UNANIMITÉ

## 7 LOGEMENT

*Rapporteur : Monsieur Pierre LAFFITTE*

Logement d'urgence - Hôtels sociaux - Approbation de la convention de coopération entre MACS et le Secours Catholique concernant un mobil home situé au camping de la Civelle à Capbreton

UNANIMITÉ

## 8 SPORTS - CULTURE - JEUNESSE - FAMILLE

*Rapporteur : Monsieur Patrick BENOIST*

A - Culture - État d'urgence sanitaire - Clause d'annulation de programmation culturelle

UNANIMITÉ

*Rapporteur : Monsieur Benoît DARETS*

B - Label Information Jeunesse - Conventions de partenariat - Dispositif destiNAction

UNANIMITÉ

## 9 PERSONNEL

*Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE*

Approbation de l'avenant n°1 à la convention de service commun finances entre la Communauté de communes et le Centre intercommunal d'action sociale de MACS

UNANIMITÉ

## 10 QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

*Rapporteur : Monsieur le Président*

Décisions prises par le Bureau et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire

EXPOSÉ

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 31 mars 2021



Le président,

Pierre Froustey